



**Première réunion du COPIL des sites Natura 2000 :
FR7200754 « Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port » FR7212015 « Haute
Cize : pic d'Herrozate et forêt d'Orion »
Jeudi 13 juin à Saint Jean Pied de Port.**

Etaient présent :

GOYHENEIX Joseph président de la CSPC et du COPIL, **CHAULIAC Christophe** ONF, **URCUN Jean-Paul** LPO Aquitaine, **L'HERNAULT Priscille** CEN Aquitaine, **DELLA BETTA Fanny** EHLG, **LABORDE Emilie** DDTM, **BRODIEZ Ghislaine** DREAL, **LASSERRE Franck** ONCFS, **QUEHEILLALT Pascal** FDSEA, **BERNOS Nicolas** CPIE , **ARAMENDI Marc** Chambre d'agriculture, **TOURREUIL David** CSPS, **PIE Gilles** CFPF , **DELEBECQUE Luc Olivier** CRPF, **OURTIAGUE Argitxu** Centre ovin, **MAITIA François** Conseiller général, **GONI Florentin** maire de Mendive, **NEGUELOUART Marie Pierre** conseillère à Béhorleguy et délégué à la CSPC, **IRIART Jhean** Fédération de chasse, **ACHERITOGARAY David** Fédération de chasse, **ALDACOUROU Benat** AICG Chasse, **ELISSETCHE Pierre** AICG Chasse, **ETCHEPARE Jean-François** ONF, **DANIEL Alain** ONF, **ELISSETCHE Jacques** conseiller à la mairie de St Jean-pied-de-port, **LE MOAL Tangi** Cen Aquitaine, **CHOMARD Emilie** CSPC .

Etaient excusés :

LABAZEE Georges Président du CG, **OYHAMBURU Maitena** Lycée agricole de Saint Jean Pied de Port, **ITURRIOZ Miren** Syndicat mixte du bassin versant de la Nive, **WEILL Patrick** Groupe Entomologique des Pyrénées Occidentales, **LEKUMBERRI Tereza** Institut culturel basque, **ETCHEVERRY Pierre-Michel** Responsable Pôle PME-PMI - Développement Economique, **BEROTTE André** président du CDRP 64, **DOLHAGARAY Loic** EHLG.

1/ Accueil par Joseph GOYHENEIX, président de la Commission Syndicale du Pays de Cize et également Président du Comité de Pilotage des DOCOB de Cize: (diapositives 3 à 5)

GOYHENEIX Joseph, président du comité de pilotage, introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants.

Ensuite il fait un bref historique du projet Natura 2000 sur les sites « Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port » et « Haute Cize : pic d'Herrozate et forêt d'Orion ». Il annonce que la Commission Syndicale du Pays de Cize (CSPC) s'est portée volontaire pour mener le projet de rédaction du document d'objectifs (DOCOB) sur les territoires inscrits en zone Natura 2000 (par l'Etat en 2002) dans la vallée de Cize.

Il précise que la CSPC inscrit la rédaction de ce document dans un esprit de participation et de concertation avec les acteurs locaux.

Il indique que depuis la réunion de lancement du COPIL le 30 novembre dernier, la CSPC a recruté une animatrice : CHOMARD Emilie, et qu'elle a lancé un appel d'offre afin de sélectionner les prestataires qui réaliseront les diagnostics écologiques.

Pour le site habitat « Montagnes de Saint Jean Pied de Port » c'est un groupement solidaire d'association composé de l'ONF, du CEN Aquitaine et de la LPO Aquitaine qui a été retenu, pour le site oiseaux « Haute Cize : pic d'Herrozate et forêt d'Orion », la LPO Aquitaine a été retenu.

Il donne la parole à Emilie CHOMARD qui annonce l'ordre du jour :

- La **méthodologie** d'élaboration des DOCOB,
- Présentation des **prestataires** et de **leurs méthodes**,
- Calendrier,
- Questions diverses.

2/Présentation de la démarche Natura 2000 sur les sites de la vallée de Cize : (diapositives 6 à 8)

Emilie CHOMARD définit les périmètres des sites Natura 2000 et précise qu'ils se situent en partie ou en totalité sur les huit communes suivantes : Saint Michel, Esterençuby, Uhart Cize, Arnéguy, Ahaxe, Aincille, Lecumberry et Mendive. Elle indique que ces communes ont déjà été conviées à des réunions de présentation.

Elle rappelle que les périmètres des sites prennent en compte des territoires communaux, privés et indivis.

Emilie CHOMARD présente l'organisation générale de l'élaboration du document d'objectif, en insistant sur l'importance de la concertation et donc du comité de pilotage et des groupes de travail.

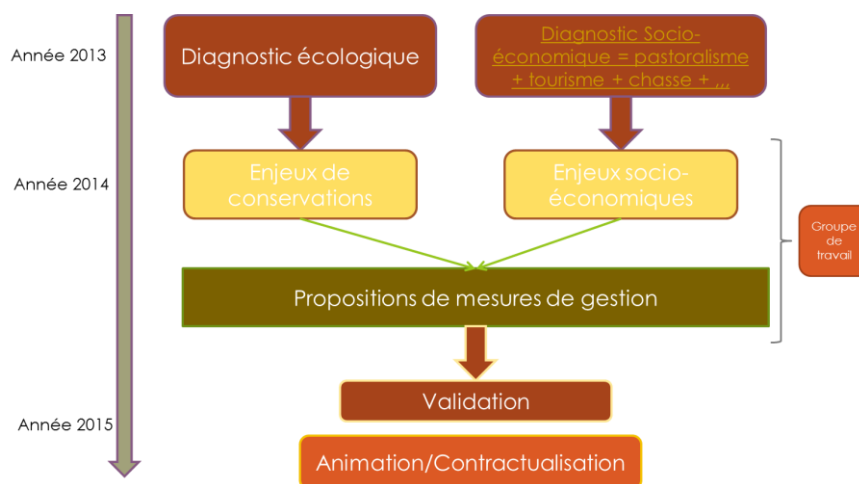


Figure 1 : Méthodologie générale d'élaboration du DOCOB.

3/Organisation de la réalisation du diagnostic écologique et socio-économique (diapositives 9 à 10)

3.1/ Diagnostic socio-économique du site Natura 2000 (diapositives 9 à 10)

Emilie CHOMARD présente la méthodologie qui sera employée pour réaliser le diagnostic socio-économique, précisant qu'il s'agit de connaître les différentes activités présentes sur le territoire et d'appréhender leurs relations avec le milieu naturel.

Afin de réaliser un diagnostic le plus représentatif de la réalité du territoire Emilie CHOMARD, propose d'organiser trois groupes de travail/relecture thématiques :

- Agro/pastoralisme,
- Forêt/chasse,
- Tourisme/ activités de pleine nature.

Le fonctionnement de ces derniers dépendra des besoins et des souhaits des participants (structures, et/ou personnes non membres du COPIL).

3.2 / Diagnostic écologique sur le site Montagnes de Saint Jean pied de Port. (Diaporama CEN Aquitaine)

Priscille L'HERNAULT, chargée de mission Natura 2000 au CEN Aquitaine présente la structure.

Association loi 1901 ayant pour objectif la protection et la gestion des milieux naturels, le C.E.N Aquitaine est impliqué sur près de 50 sites Natura 2000 en

Aquitaine dans les différentes missions d'opérateur, animateur ou assistant à maître d'ouvrage.

Puis elle présente les protocoles d'inventaires des habitats naturels. L'objectif de cet inventaire étant de réaliser une analyse décrivant l'état initial de conservation et la localisation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du site.

Elle précise que cette étude se fera en deux parties :

- L'analyse bibliographique : identification et localisation de toutes les espèces d'intérêt Communautaires existantes sur le site avérées ou potentielles, réalisation d'une pré-typologie des habitats, d'une pré-cartographie, d'une stratégie et plan d'échantillonnage,
- L'inventaire et la description biologique de l'existant : caractérisation et cartographie de tous les habitats naturels présents sur le site. La cartographie pourra prévoir une part d'extrapolation, n'excédant pas 50%,

Puis **Jean-Paul URCUN**, chef de projet à la LPO Aquitaine, présente la structure, la LPO Aquitaine a pour objectif la connaissance et la protection des oiseaux et de leurs milieux en Aquitaine. La structure compte plus de 2000 adhérents, 150 bénévoles, 9 salariés, un conseil d'administration de 11 membres. **(Cf. Diaporama LPO, site Montagnes de Saint Jean Pied de Port)**

Jean-Paul URCUN présente ensuite la méthodologie qui sera utilisée pour les inventaires chiroptères. Il précise que pour les chiroptères, des inventaires seront menés pour confirmer la présence de toutes les espèces d'intérêt communautaire sur le site, estimer les populations et localiser les principaux gîtes. Tous les chiroptères présents feront l'objet d'une description biologique et d'une caractérisation de leurs habitats.

Il indique que dans ce cadre une enquête auprès des particuliers sera réalisée afin d'inventorier de nouveaux sites d'hibernation et/ou de repos.

Christophe Chauliac, chef de projet au bureau d'étude de l'ONF, présente la méthode employée pour réaliser les inventaires sur les insectes saproxyliques (espèces se nourrissant de bois mort). Il souligne que « le protocole normal » de suivi de ces espèces doit se dérouler sur 3 ans, mais pour cette étude les inventaires seront regroupés sur une campagne (juin à août 2013).

3.3 / Diagnostic écologique sur le site « Haute Cize : pic d'Herrozate et forêt d'Orion ». (Cf. Diaporama LPO Aquitaine, site Haute Cize)

Jean-Paul URCUN rappelle que l'élaboration s'articule autour de 4 phases,

1 : inventaires,

2 : définition des enjeux,

3 : choix des objectifs de développement durable,

4 : définition des mesures de gestion,

et que durant ces quatre étapes de nombreux échanges auront lieu avec la CSPC.

Puis il explique les protocoles de suivis employés. Il indique que le Vautour Percnoptère, le Milan Royal, le Gypaète Barbu, le Vautour Fauve, la Perdrix Grise ne feront pas l'objet d'inventaires spécifiques car ils font actuellement l'objet de nombreux suivis, les données bibliographiques disponibles seront alors utilisées.

4/ Le calendrier

Emilie CHOMARD précise les trois grandes phases d'élaboration du document d'objectifs et elle les situe dans le temps (**Diapositives 13**) :

- En tout premier lieu, **une phase d'état des lieux** va être mise en place. Cette phase comprend les différents diagnostics réalisés par la méthode participative et de concertation, et s'étend jusqu'à la fin de l'année 2013. Cette phase sera suivie d'une validation par le comité de pilotage en février 2014.
- Par suite, **les différents enjeux** de développement durable et les **objectifs de gestion** pourront être définis toujours dans une méthode collective locale. Cette phase va s'étendre de fin 2013 à mars 2014. Cette dernière sera également validée par le comité de pilotage en 2014.
- La dernière étape du document d'objectifs sera la définition des actions par la rédaction de fiches-actions, de contrats et de MAEt .

Pour finir, le comité de pilotage se réunira en décembre 2014 pour valider le document d'objectifs.

Emilie CHOMARD précise qu'entre les mois de juin et octobre, la CSPC sera amenée à contacter les différents acteurs locaux nommés « personnes ressources » (tourisme, chasse,), les personnes ayant des territoires privés ainsi que les éleveurs transhumants sur ces estives.

Joseph GOYHENEIX rappelle l'importance du rôle du COPIL, en effet le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions décidées dans le DOCOB.

5/Echanges

Joseph GOYHENEIX reprend la parole et invite les membres présents à faire part de leurs observations quant au déroulement et au contenu de la 1ère partie de la réunion.

François MAÏTA, Conseiller général de Saint-Jean-Pied-de-Port, s'interroge sur la manière dont va se faire le lien entre les différentes communes de la Commission Syndicale.

Emilie CHOMARD indique que pour l'instant la méthode de travail qui a été choisie est de convoquer les communes support par groupe de quatre pour les amener à discuter sur le projet. Elle souligne que les autres communes de la Commission Syndicale ne seront en aucun cas laissées à l'écart, puisqu'une réunion de présentation a eu lieu.

Emilie LABORDE, chargée de mission chasse et Natura 2000 à la DDTM précise que les inventaires écologiques auront lieu sur les 8 communes supports, mais que les 12 autres communes seront averties de l'avancée du projet.

François MAÏTA, émet le souhait que le CRPF soit associé à cette démarche.

DELEBECQUE Jean-Luc et PIE Gilles techniciens au CRPF, ici présents, précisent que c'est déjà le cas.

François MAÏTA, s'interroge sur le terme gestion. Pour lui le territoire est déjà géré.

Ghislaine BRODIEZ, chargée de mission Natura 2000 à la DREAL lui répond que les sites sont des espaces gérés et qu'il est donc important de pérenniser les pratiques existantes.

Joseph GOYHENEIX, rappelle que si aujourd'hui le territoire est en zone Natura 2000 c'est que les pratiques actuelles ont conduit à un territoire riche, mais que certaines pratiques nécessitent peut être d'être modifiées, améliorées ou valorisées, d'où le terme « gestion ».

ACHERITOGARAY David, technicien Fédération de Chasse, s'interroge sur la manière dont seront averties les personnes possédant des terrains privés lors des inventaires. Pour lui il est important que les propriétaires soient associés à la démarche.

Joseph GOYHENEIX, indique qu'un document a été remis en mairie afin d'avertir les personnes concernées par les inventaires naturalistes.

Jean IRIART, élu à la Fédération de Chasse, demande si un privé peut sortir du site Natura 2000.

Ghislaine BRODIEZ, indique que le périmètre du site pourra être rediscuté lors du COPIL. Elle insiste surtout sur le fait que le DOCOB est rédigé dans une démarche de concertation et que si la personne ne souhaite pas signer de contrat elle ne sera pas forcé.

Elle invite les personnes à se rendre sur le site de la DREAL : <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r519.html>.

Nicolas BERNOS, chargé de mission au CPIE et membre du club de spéléologie de Garazi, émet le souhait que le Club LEIZE MENDI soit associé à cette démarche.

Emilie CHOMARD, indique que Monsieur le Président du Comité départemental de spéléologie des P.A. a été invité, elle note la demande et indique que dès à présent le club sera invité.

EMILIE LABORDE précise que le club sera consulté dans le diagnostic socio-économique et qu'il est aussi important qu'il participe aux groupes de travail.

Les questions étant terminées Joseph GOYHENEIX conclut la réunion en remerciant les participants et en rappelant que le prochain COPIL aura lieu en février 2014 pour valider l'état des lieux des sites.

Emilie CHOMARD remercie à son tour les participants et les invite à communiquer sur le projet et à participer aux groupes de réflexion.

En compléments : Présentation des sites Natura 2000 vallée de Cize.

La CSPC a été désignée structure porteuse pour la rédaction de deux DOCOB situés sur deux sites Natura 2000 :

- Un site Oiseaux nommé « **Haute Cize : Pic Herrozate et forêt d'Orion** » lié principalement aux rapaces ainsi qu'à certaines espèces forestières. Les principales menaces qui peuvent dégrader les milieux ou les espèces citées sont la fermeture des milieux par abandon des activités sylvo-pastorales. Il sera donc nécessaire de maintenir les activités humaines favorables au maintien de milieux ouverts lors de la mise en place du DocOb.

- Un site Habitats nommé « **Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port** » lié à dix habitats et dix espèces d'intérêt communautaire avec principalement des chiroptères (chauves-souris) et des insectes saproxyliques (insectes vivants dans le bois mort ou mourant). Les principaux risques qui peuvent atteindre les milieux et les espèces citées sont éventuellement un « surpâturage de certaines zones », le développement de routes ou la pratique d'activités dégradantes pour les habitats.

L'objectif du DOCOB étant de trouver un juste équilibre des activités humaines qui ont façonné et entretenu le territoire jusqu'ici et le maintien des habitats d'espèces et des espèces d'intérêt communautaire.